

CATALOGUE
PRINTEMPS 2024



**PONTS
DU
MONDE**
SÉJOURS SOLIDAIRES



PONTS DU MONDE



Qui sommes-nous?

- L'équipep.02
- Nos valeursp.03
- Nos partenairesp.04
- Notre projet pédagogiquep.05-06

Infos pratiques / administratives

- Nos autres séjoursp.39
- Comment s'inscrirep.40
- Nos garantiesp.40
- Conditions de ventep.41-42

Séjour Printemps 2024



AMÉRIQUE DU NORD / P.35

NEW-YORKp.37

AMÉRIQUE DU SUD / P.43

COSTA - RICAp.31

EUROPE / P.07

PARISp.09

ANNECYp.11

LITUANIEp.13

AFRIQUE / P.15

MAROCp.17

ASIE / P.19

INDONÉSIE - Bali Lombokp.21

JAPON - Tokyop.23

THAÏLANDE / CAMBODGEp.24

MALAISIEp.25

PHILIPPINESp.27

VIETNAM - Delta du Mékong ... p.29

Notre équipe, unie par la passion des voyages, s'est construite grâce à la complicité de ses membres. Patricia, Hélène et Mathieu se sont rencontrés en colo. Ils ont encadré ensemble des groupes en France, et surtout à l'étranger, pendant une bonne dizaine d'années. C'est à l'issue de cette merveilleuse expérience avec les jeunes que Patricia et Hélène, solidement épaulées par Mathieu ont décidé de fonder Ponts du Monde en 2008. Rachel et Éric n'ont pas tardé à apporter bénévolement leurs talents à ce passionnant projet pour lequel, toute notre énergie est centrée sur le bien-être des jeunes et sur la mise en place de projets solidaires. Partager notre passion du voyage tout en s'engageant, telle est la devise de notre équipe !

HÉLÈNE

Co-fondatrice
Relations extérieures,
communication et
conception des séjours

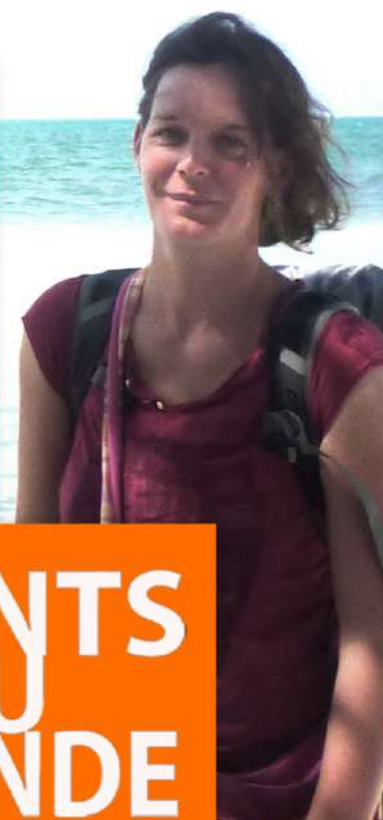
Hélène a une formation de juriste spécialisée en droit social communautaire et en libertés fondamentales / droits de l'homme. Passionnée par les voyages et les colos, elle fonde avec Patricia **Ponts du Monde** en 2008. Hélène adore aussi l'art contemporain, elle participe pendant son temps libre, à l'organisation d'événements artistiques avec Éric.



PATRICIA

Co-fondatrice
Recrutement, logistique et
conception des séjours

Patricia est professeur de sport de formation. Dotée d'une énergie extraordinaire, c'est une bête de colos ! Elle a dirigé le plus souvent avec Mathieu et/ou Hélène des dizaines de séjours aux quatre coins de la planète. Elle fonde avec Hélène **Ponts du Monde** en 2008. Elle pratique le badminton, le handball et la natation. Et attention, quand Patricia avance, la mer recule!



ANNE-LISE

**Recrutement, logistique et
coordination des séjours**

Anne-Lise est institutrice. Sac sur le dos, elle a ouvert "le chemin" de tous nos séjours (ou presque) en tant qu'animatrice. Aujourd'hui, Anne-Lise, c'est la tour de contrôle de Ponts du Monde! Des questions sur les inscriptions, sur le déroulement des séjours, ? N'hésitez pas à lui écrire : anliz8@hotmail.com



MATHIEU

Pédagogie / Trésorerie

Mathieu est professeur de sport. Si vous cherchez Mathieu, il y a des chances qu'il soit sur les cimes Alpines avec son surf l'hiver, ou si c'est l'été et qu'il n'est pas en voyage, il s'entraîne pour le Marathon du Mont Blanc. Mathieu est aussi passionné par la pédagogie et heureusement pour nous, il est doué en comptabilité.



ÉRIC

Supports-visuels

Éric est architecte. Après de nombreuses expériences en agence à l'étranger (Singapour/ Hongkong/ Los Angeles), il travaille aujourd'hui à l'agence Wilmotte. Dingue de voyage et passionné par l'image depuis son plus jeune âge, Éric réalise bénévolement tous les visuels et vidéos pour Ponts du Monde. On le remercie d'ailleurs vivement pour le catalogue que vous tenez entre vos mains !

S'ÉVADER POUR S'ENGAGER

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée sur le volontariat et le bénévolat, **Ponts du Monde** se consacre à l'organisation de séjours de tourisme solidaire pour les jeunes. Centré sur l'échange et le dialogue entre les cultures, chaque séjour tient sa singularité de son partenariat avec des acteurs locaux. Les voyages proposés par **Ponts du Monde** s'adressent à des adolescents, les objectifs sont précis et les actions ciblées.

DES OBJECTIFS PRECIS

En réaction aux excès du tourisme de masse, Ponts du Monde promeut un mode de voyage différent, un tourisme alternatif défini par des valeurs de solidarité, d'équité et de respect de l'environnement. L'association poursuit ainsi quatre objectifs :

- ✓ **RESPONSABILISER UN PUBLIC JEUNE (Tourisme responsable).** La dimension éducative de Ponts du Monde est primordiale. Il s'agit de former de futurs citoyens du monde; des hommes et des femmes responsables. **Ponts du Monde** initie ainsi les adolescents à des pratiques écologiques et sociales respectueuses. Des pratiques qu'ils pourront ensuite perpétuer. Les séjours proposés permettent d'expérimenter une facette du développement durable, thème auquel les jeunes sont déjà sensibilisés à l'école et par les médias.
- ✓ **IMPLIQUER LA POPULATION LOCALE (Tourisme équitable).** **Ponts du Monde** propose un ensemble d'activités et de services socialement et économiquement favorables aux populations locales (participation à la vie associative des communautés locales, hébergement chez l'habitant, transports locaux...). Les communautés d'accueil participent à la gestion de ces activités, les bénéfices sont partagés équitablement entre membres de la population autochtone.
- ✓ **CONTRIBUER A LA PROTECTION DES MILIEUX (Ecotourisme).** **Ponts du Monde** propose des séjours dans des espaces naturels et contribue, par ses activités, à la protection des milieux (environnement, espèces...)
- ✓ **FACILITER L'ACCES AUX VACANCES AUX MILIEUX SOCIAUX DEFAVORISES (Tourisme social).** En collaboration avec des associations spécialisées, **Ponts du Monde** aspire à faire profiter de tarifs préférentiels un certain nombre d'adolescents issus de milieux défavorisés.

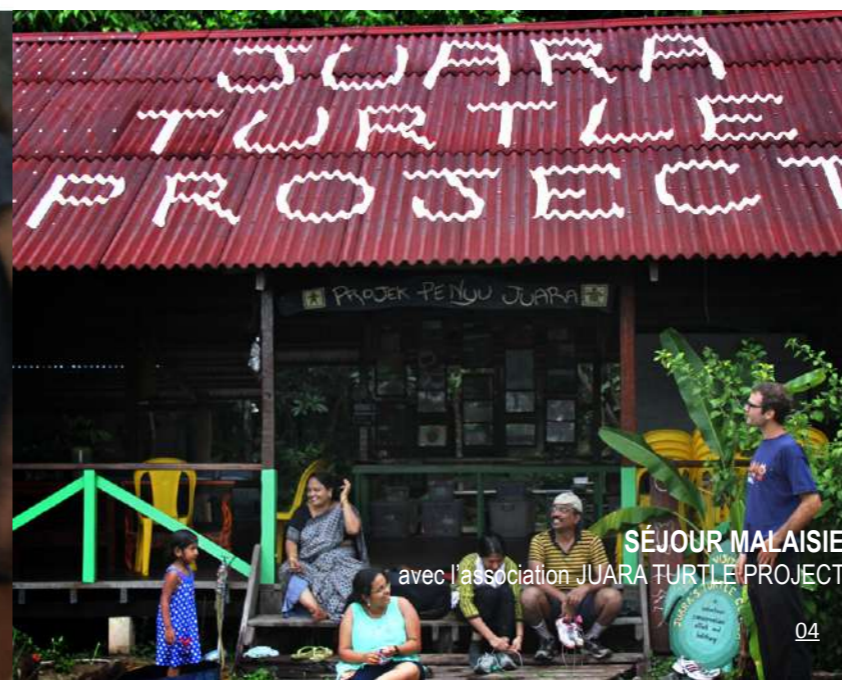
DES ACTIONS CIBLEES :

IMPLIQUER LES JEUNES SUR DES PROJETS LOCAUX. Pour chacun de ses séjours, **Ponts du Monde** collabore avec des structures locales. Les jeunes, par une attitude solidaire et/ou par leur participation active aux projets et activités proposées par ces associations, peuvent contribuer aux projets de nos partenaires sur place.

ALIMENTER NOTRE FOND SOLIDAIRE. **Ponts du Monde** s'engage à reverser 3 % de ses bénéfices à ce fond solidaire qui permet de contribuer sous différentes formes, aux projets de nos partenaires locaux (financement des travaux pour l'orphelinat APCA au Cambodge, financement de projets spécifiques comme la venue chaque année de jeunes Marocains de l'association AFBK en France, financement des travaux pour l'association ASTOP au Costa Rica,...).



SÉJOUR MALAISIE
avec l'association JUARA TURTLE PROJECT



SÉJOUR MALAISIE
avec l'association JUARA TURTLE PROJECT



SÉJOUR COSTA-RICA
avec l'association ASTOP

AMÉRIQUE DU NORD

- **FOOD BANK FOR NEW-YORK et HOLY APOSTLES SOUP KITCHEN (New York) :** Associations contribuant à l'éradication de la faim à New-York. Ils organisent notamment la distribution de repas chauds aux plus démunis.
www.foodbanknyc.org / www.holyapostlessoupkitchen.org

AMÉRIQUE DU SUD

- **ASTOP (Costa-Rica) :** Association de protection des tortues d'eau de mer à Parismina. www.parisminaturtles.org

AFRIQUE

- **AFK (Maroc) :** Association marocaine de soutien des femmes et des enfants en difficulté sociale. Elle propose des ateliers de pâtisserie, cours de langue et activités diverses. www.elkhir.ma
- **ECOTOURISME ET RANDONNEES (Maroc) :** Association organisatrice de treks dans la région d'Essaouira. Cette petite structure s'inscrit dans un programme d'écotourisme respectueux de la nature et des populations locales.
www.essaouira-randonnees.com

ASIE

- **ASSORV (Vietnam) :** Orphelinat créé par l'association franco-vietnamienne ASSORV situé dans la ville de Vi Thanh, dans la région du delta du Mekong, au Sud du Vietnam.
www.assorv.free.fr
- **CALG - Coalition Against Land Grabbing (Philippines) :** ONG oeuvrant pour la défense des terres ancestrales des trois communautés tribales de l'île de Palawan (Tagbanua, Pala'wan et Batak).
www.coalitionagainstlandgrabbing.org
- **GILI ECO TRUST (Indonésie) :** Association de conservation des récifs coralliens des îles Gili (Lombok); elle oeuvre également

pour une meilleure gestion des déchets sur ces îles par la mise en place de programmes de recyclage et de tri. www.giliecotrust.com

- **JUARA TURTLE PROJECT (Malaisie) :** Association de protection des tortues d'eau de mer.
www.juaraturtleproject.com
 - **KHMER FOUNDATION (Cambodge) :** Orphelinat cambodgien situé au nord de la capitale accueillant des enfants abandonnés par des familles, en détresse psychologique et/ou économique.
www.khmerfoundation1994.org
 - **LRDE - Le Restaurant Des Enfants (Cambodge) :** Association aidant les enfants les plus défavorisés de Phnom Penh en leur offrant des repas. Elle leur offre aussi la possibilité de se laver, s'amuser et se reposer.
www.lesrestaurantsdesenfants.org
 - **MAISON LIBELLULE (Indonésie) :** Projet de ludothèque pour les enfants du village de Senaru sur l'île de Lombok porté par Ponts du Monde avec les écoles du district de Bayan.
www.pontsdumonde.fr
 - **SECOND HARVEST (Japon) :** contribue à l'éradication de la faim à Tokyo en organisant la collecte et la distribution de repas chauds aux plus démunis. www.2hj.org/english
- EUROPE**
- **L'ARMEE DU SALUT (Paris) :** Association française d'aide aux personnes démunies. Elle distribue, entre autre, des repas chauds durant l'hiver.
www.armedusalut.fr
 - **SECOURS POPULAIRE (Annecy) :** Association française d'aide aux personnes démunies. Elle distribue, entre autre, des repas chauds durant l'hiver.
www.armedusalut.fr
 - **20 TALENTU (Lituanie) :** Centre d'accueil pour les enfants issus de milieux défavorisés de la région de Klaipeda, ville portuaire située sur les bords de la mer Baltique.
www.kjc.lt/Paslaugos-336k.html

Ponts du Monde : « S'évader pour s'engager »

*La vie est un long champ à cultiver.
Voyager, c'est y semer la diversité de la Terre.
Voyager, c'est l'embellir des couleurs du monde.*

L. Lesven

A l'heure où les questions fondamentales se posent dans leur majorité à l'échelle planétaire (la réduction de la pauvreté, les crises économiques, le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité ; les questions géopolitiques, celles du « comment vivre ensemble » ...), la nécessité d'établir un dialogue entre les cultures est de plus en plus nécessaire.

Les jeunes, acteurs du monde de demain, sont les premiers concernés par ces enjeux.

C'est l'une des raisons pour laquelle nos voyages solidaires s'adressent en priorité à eux.

Voyager se présente comme la voie la plus passionnante et la plus ludique pour répondre à ce défi et questionner nos préjugés. Comme l'écrivait Marcel Proust dans son célèbre ouvrage à la recherche du temps perdu, « Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à voir avec de nouveaux yeux ».

Il ne s'agit pas d'être trop idéaliste, mais simplement de contribuer à notre niveau, en créant des ponts, dans une ambiance conviviale, à la construction des jeunes citoyens du monde de demain.

Petite précision, si notre spécificité est d'organiser chacun de nos séjours en collaboration avec une association locale ou une ONG pour laquelle les jeunes s'investissent quelques jours, il ne s'agit pas pour autant de missions humanitaires. Nous ne souhaitons pas par mesure de sécurité, apporter des réponses à des situations d'urgence telles que les famines ou les catastrophes naturelles, etc,...



Séjour Cambodge



Séjour New-York



Séjour Maroc



Séjour Cambodge



Séjour Malaisie

DES INTENTIONS :

- Contribuer à notre échelle, à l'épanouissement des jeunes et la construction de leur identité de futurs citoyens du monde;
- Envisager nos actions comme un complément à l'éducation familiale et à l'éducation nationale tout en veillant à ce qu'elles ne s'y opposent pas;
- Sensibiliser les jeunes sur les impératifs de la vie collective tout en privilégiant le respect de chacun ;
- Susciter l'éveil de la singularité de chaque jeune;
- Associer les jeunes à la réussite de leurs vacances, leur donner les moyens et l'envie de se sentir co-responsable de la réussite du séjour ;
- Promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement et de la population locale, accompagner les jeunes dans la découverte de nouveaux pays dans le respect de ses coutumes;
- Sensibiliser les jeunes sur le thème de la solidarité internationale en menant des actions concrètes.

DES MOYENS :

- Nous aidons les jeunes à passer de bonnes vacances dans un climat de sécurité physique et affective; à cette fin, un travail d'équipe autour d'un projet pédagogique est mis en place pour chaque séjour;
- Nous mettons en place des partenariats avec des ONG et/ou associations locales afin que les jeunes puissent s'impliquer à leur côté;
- Nous faisons de la rencontre entre les jeunes et la population locale un point central. Les moyens de mise en œuvre varient selon les séjours (hébergement chez l'habitant, échanges culturels, repas pris avec les locaux...);
- Nous favorisons les groupes de petites tailles (16 personnes par groupe maximum);
- 3 % du prix du séjour contribuent au financement des projets de nos partenaires locaux;
- Nos séjours ne se résument pas à une liste de propositions d'activités. L'adhésion à nos valeurs est un élément central du projet.

C'est au regard de ce projet pédagogique, essentiellement centré sur l'intérêt des jeunes et de la solidarité, que les séjours prendront toute leur dimension ludique, sociale et éducative.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter, l'intégralité du projet pédagogique sur le site de Ponts du Monde (www.pontsdumonde.fr).

SÉJOURS

EUROPE

PRINTEMPS | 2024



Préparation et distribution de repas aux personnes démunies



Activités au sein d'un orphelinat ou d'un centre d'aide à l'enfance



Rencontre / partage culturel avec les habitants du pays

LITUANIE - 8 jours / p.13



PARIS - 6 jours / p.09



ANNECY - 6 jours / p.11



PONTS
DU
MONDE

PHOTO - SÉJOUR PARIS
Distribution de repas aux personnes démunies
En Association avec L'ARMÉE DU SALUT

PARIS 6 jours

EUROPE | PRINTEMPS 2024

PARIS INSOLITE

Célèbre pour être la «ville-lumière», Paris n'en garde pas moins des parts d'ombres et des secrets étonnants. Laissez-vous embarquer pour un voyage inattendu à la découverte de quartiers et d'Hommes qui vous transporteront chaque jour à la rencontre de nouvelles cultures.

Après vous être immiscé dans ce Paris intimiste et avoir goûté à son charme caché, vous ne porterez plus le même regard sur la capitale.

Depuis PARIS: **1000€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 11 AVRIL
18-20 ANS | Du 20 au 25 AVRIL



CAPACITÉ DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT: Centre de séjour de Paris (CISP) Maurice Ravel

TRANSPORTS: À pied et en métro (carte semaine)

REPAS: Petit-déjeuner au centre de séjour. Midi et soir, alternance entre snacks et restos.

FORMALITÉS:

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

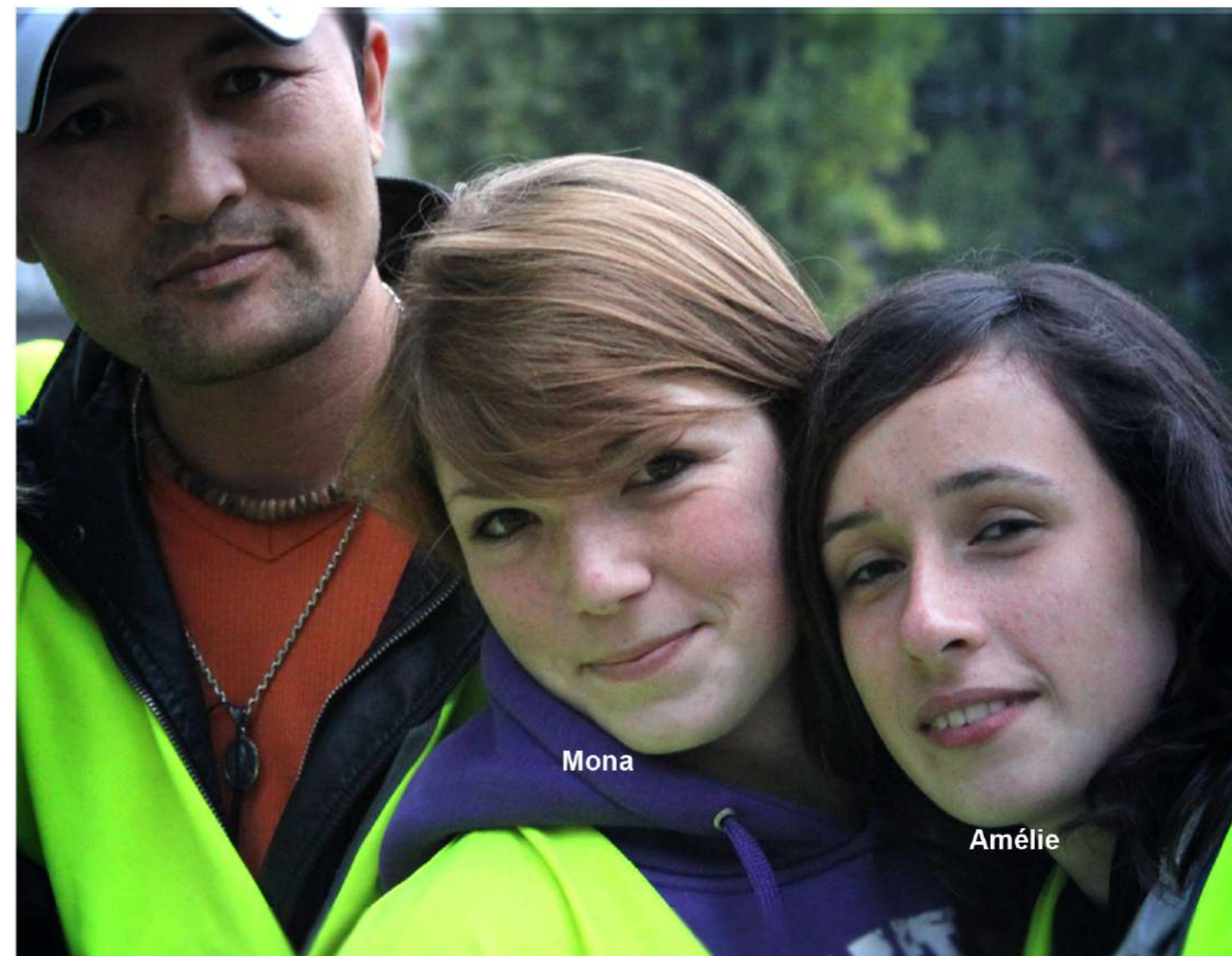
• DE 3 À 4 SOIRÉES SONT DÉDIÉES À LA DISTRIBUTION DE REPAS CHAUDS AUX PLUS DÉMUNIES AVEC L'ARMÉE DU SALUT.
www.armeedusalut.fr

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

- Visites de lieux surprenants tels que les Catacombes, le Cimetière du Père Lachaise, le temple bouddhiste du 9ème ou encore la Grande Mosquée.
- Balade dans les quartiers de Belleville, du Marais et de Montmartre (marchés, artistes du monde).
- Découverte d'un musée (le Louvre, Beaubourg, Grévin...).
- Autres suggestions selon les aspirations du groupe (concert, danse).



Mona

Amélie



Sur le site de distribution de repas de Jaurès dans le XIXème arrondissement de Paris - avec L'Armée du Salut.

**PONTS
DU
MONDE**

ANNECY 15 jours

EUROPE | PRINTEMPS 2024

ANNECY, LA VENISE DES ALPES

Idéalement située entre lac et montagnes, la jolie cité d'Annecy cultive son art de vivre avec ses ruelles médiévales animées. Ses quais fleuris et ses canaux lui donnent des airs de Bruges ou de Venise. Elle attire à la fois par ses richesses patrimoniales et un environnement naturel époustouflant. Situé au coeur du massif des Aravis, la ville fait corps avec la montagne pour le plus grand plaisir des amoureux des activités de plein air.

Depuis
PARIS: **1300€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 20 AVRIL
Du 20 AVRIL au 4 MAI



REPAS:

Au centre le matin et le soir ; sous
forme de pique-nique le midi

FORMALITÉS:

CAPACITÉ
DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
En centre de vacances

TRANSPORTS:
Train jusqu'à Annecy puis transports en
commun et vans

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

6 demi-journées :
• Distribution de repas aux bénéficiaires du **SECOURS POPULAIRE** et participation à des collectes de denrées alimentaires dans des magasins.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

- Randonnées et bivouac dans le massif des Aravis
- Farniente sur les plages du lac
- Activités nautiques: Paddle, Kayac, pédalo....
- Vélo sur la promenade cyclable qui longe le lac
- Aperçu culturel d'Annecy (musée château d'Annecy, église saint Maurice, marché local...)



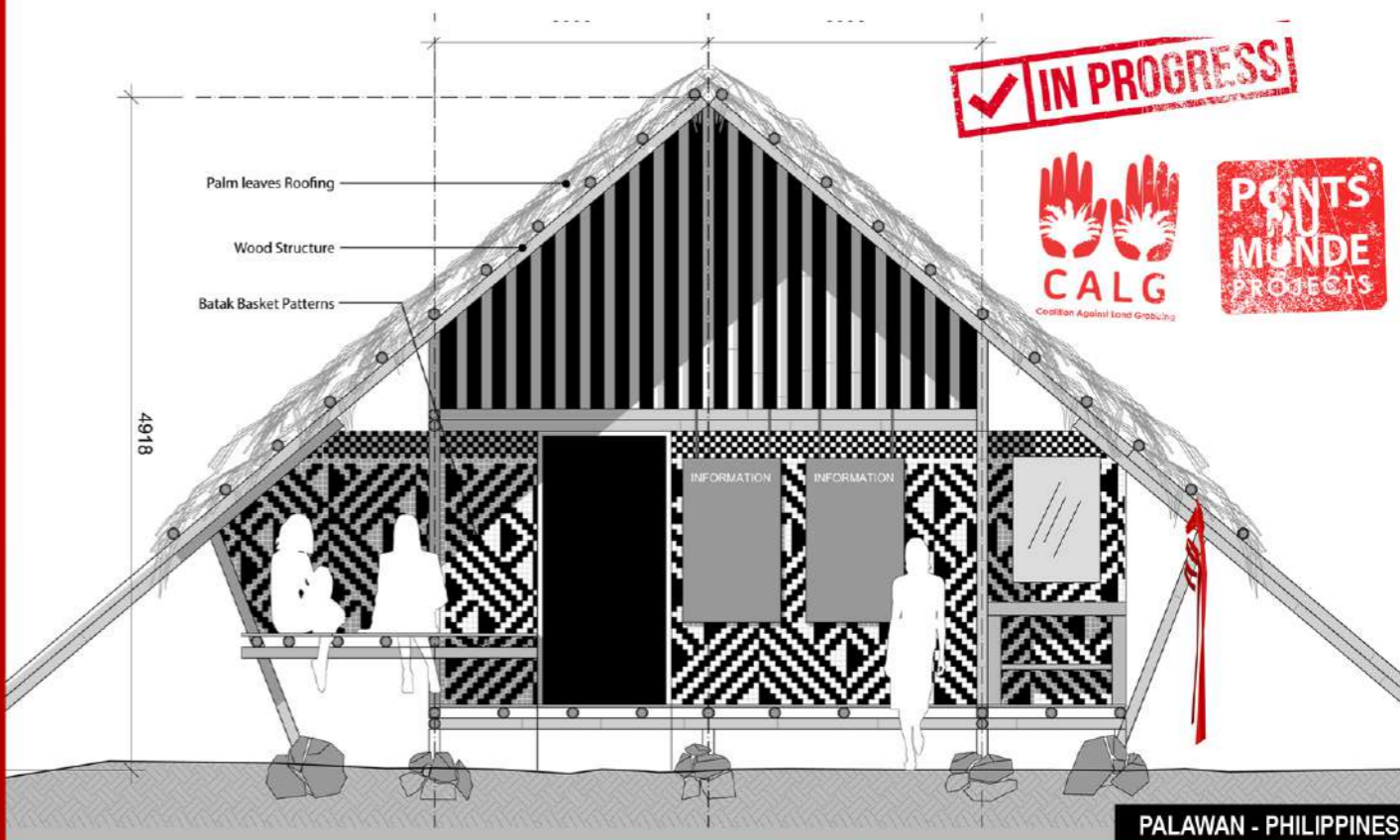
EN PARTENARIAT AVEC
LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



PROJET EN COURS



MEDICAL HOUSES PROJECT FOR THE **BATAK TRIBE** PALAWAN - PHILIPPINES



PROJET DE CRÉATION DE MAISONS MÉDICALES DANS LES VILLAGES BATAK AVEC CALG

Pour soutenir ce projet, participez à la cagnotte leetchi:
<https://www.leetchi.com/c/maisons-medicales-tribu-batak>

MERCI!!

LITUANIE 8 jours

EUROPE | PRINTEMPS **2024**

SUR LES RIVES DE LA MER BALTIQUE...

Voilà l'occasion rêvée de partir à la découverte de ce pays méconnu avec ses forêts épaisses et ses parcs nationaux magnifiques, sans oublier son impressionnant isthme de Courlande se déroulant sur la Mer Baltique et sa surprenante Colline des Croix. Vous ferez des rencontres inoubliables, plongés dans une nature préservée du tourisme de masse. Après un passage par Vilnius « la Jérusalem du Nord » et quelques randonnées dans la nature verdoyante, vous serez plus que conquis et ne souhaiterez qu'une chose : y revenir, aussi vite que possible ! Alors n'hésitez pas et soyez, vous aussi, Sveiki atvykę į Lietuvą! (Bienvenus en Lituanie !)

Depuis
PARIS: **1350€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du **06 au 13 AVRIL**
Du **20 au 27 AVRIL**



**CAPACITÉ
DU GROUPE: 16**

HÉBERGEMENT:
En hôtels simples ou auberges
de jeunesse

TRANSPORTS:
Avion Paris / Vilnius puis en transports
locaux

REPAS:
Petit-déjeuner à l'hôtel. Midi et soir,
alternance entre snacks et restos.

FORMALITÉS:
Passeport en cours de validité ou
carte d'identité avec autorisation
de sortie du territoire

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

• 4 demi-journées d'activités (artisanat, musique, dessin...) seront partagées avec les enfants issus de milieux défavorisés de l'association **20 TALENTU** sur les bords de la mer Baltique dans la ville portuaire de Klaipeda.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

- VILNIUS:**
- Promenade au dans le quartier pittoresque et artistique de Uzupis.
 - Visite du centre ville baroque de Vilnius classé au patrimoine de l'UNESCO et découverte des magnifiques églises orthodoxes.
 - Visite du musée du génocide et du musée national de la Lituanie.

- KLAIPEDA (la plus vieille ville de Lituanie) :**
- Promenade au coeur des maisons à colombages aux accents nordiques de cette vieille ville portuaire.
 - Ballade sur les plages de charme de Klaipéda.
 - Petite pause au milieu de la dynamique et célèbre place du théâtre.



La capitale lituanienne Vilnius et son patrimoine architecturale...



MAROC/Essaouira - 15 jours / p.17



SÉJOURS
AFRIQUE

PRINTEMPS | 2024



Rencontre / partage
culturel avec les habi-
tants du pays



Activités au sein d'un
orphelinat ou d'un centre
d'aide à l'enfance

PONTS
DU
MONDE

PHOTO - SÉJOUR MAROC-ESSAOUIRA
Rencontre avec les Femmes et les enfants de l'AFBK
(Association Féminine de Bienfaisance el Khir)

MAROC-ESSAOUIRA 15 jours

AFRIQUE | PRINTEMPS 2024

ÂGES: 15-17 ANS | DATES: Du 06 au 20 AVRIL

BIENVENUE EN TERRE BERBÈRE

Le doux parfum d'Orient qui flotte au Maroc ne peut pas laisser indifférent. Laissez-vous émerveiller par la «petite perle du sud», profitez de la gastronomie savoureuse et créative et partez à la découverte de la légendaire hospitalité des Marocains, peuple accueillant qui a su allier tradition et modernité.

Depuis
PARIS: **1750€**



CAPACITÉ
DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
Chez l'habitant (Essauira) et
en hôtels simples

TRANSPORTS:
Avion Paris/Marrakech puis transports
locaux

SANTÉ:
Pas de vaccin obligatoire

FORMALITÉS:
Passeport en cours de validité
(valable 3 mois après la date
retour)

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

- Rencontres avec les femmes de l'**AFK** (association d'aide aux femmes en difficulté) : cours de cuisine et de calligraphie, discussion sur la condition féminine, visite de différentes coopératives.
- Repas et logement chez l'habitant.
- Découverte des alentours d'Essauira avec l'association **ÉCOTOURISME ET RANDONNÉES**.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

- Marrakech: découverte de la médina avec ses souks aux mille couleurs, sa fameuse place Jemaa-el-Fna et ses nombreux minarets.
- Essauira: visite des ateliers de marqueterie, hammam, grand jeu sur la plage, immersion dans l'animation cosmopolite du port.
- Aït-Benhaddou : visite du vieux ksar classé au patrimoine mondial par l'Unesco.
- Balades dans les vallées du Todhra et du Dadès.
- Le désert: bivouac dans les dunes de Merzouga.



...Moments de partage avec les enfants des «Petits Marins», crèche sociale proposée aux femmes bénéficiaires de l'AFK



THAÏLANDE-CAMBODGE / 15 jours / p.24



JAPON - Tokyo - 8 jours / p.23



PHILIPPINES - Luzon / Palawan - 15 jours / p.27



INDONESIE - Bali/Lombok / 15 jours / p.21



MALAISIE / 15 jours / p.25



VIETNAM - Delta du Mékong / 15 jours / p.29



SÉJOURS ASIE

PRINTEMPS | 2024



Préparation et distribution de repas aux personnes



Aide à la rénovation des locaux de l'association partenaire



Programme de protection animale



Rencontre / partage culturel avec les habitants du pays



Activités au sein d'un orphelinat ou d'un centre d'aide à l'enfance



Programme de protection de la faune et de la flore

PHOTO - SÉJOUR THAÏLANDE-CAMBODGE - Activités manuelles et sportives avec les enfants d'un orphelinat de Phnom-Penh et travaux d'embellissement et de rénovation de leur lieux de vie. En Association avec APCA

BALI-LOMBOK 15 jours

ASIE | PRINTEMPS 2024

BALI, L'ÎLE DES DIEUX

Plongez dans le charme magnétique de l'archipel et laissez-vous séduire par la douceur de ses habitants, mais aussi leur façon unique d'unir l'art et la vie. Dégustez-vous de sa nature généreuse avec ses reliefs volcaniques habillés de forêts et ses collines où s'étagent à perte de vue des rizières dont les courbes font danser la lumière. Sur l'île voisine de Bali, Lombok, plongez dans les eaux limpides et tranquilles des îles Gili, et tentez l'ascension du mont Rinjani avant de finir sur une dégustation de fruits de mer les pieds dans le sable devant un coucher de soleil... Quelque soit votre chemin, l'Indonésie vous réservera une fête des sens permanente!

Depuis
PARIS: **2350€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 20 AVRIL



CAPACITÉ
DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
Hôtels simples

TRANSPORTS:
Avion Paris/Denpasar puis transports locaux

SANTÉ:
Pas de vaccin obligatoire
Hépatite A, Typhoïde et traitement antipaludéen conseillés

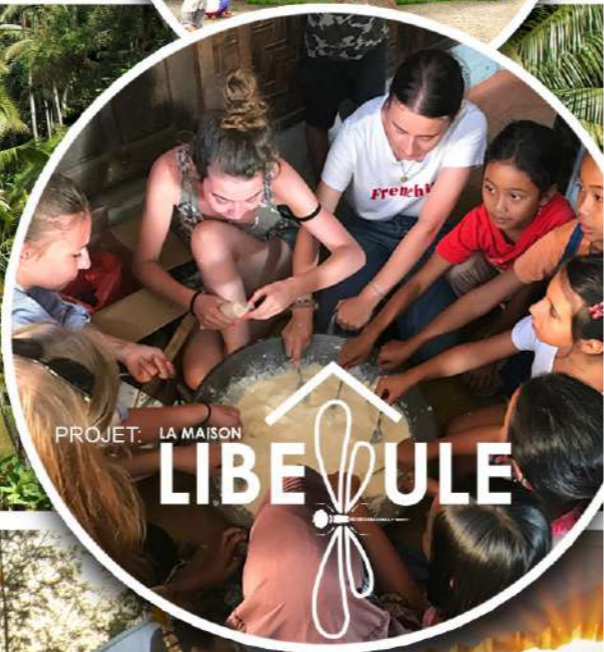
FORMALITÉS:
Passeport valide 6 mois après la date de retour

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

- **GILI ECO TRUST** (Gili Trawangan / 2 jours) : Ateliers d'information sur la protection des récifs coralliens de l'île, campagnes de sensibilisation autour des questions liées au traitement des déchets et patrouilles de nettoyage en paddle-board autour de l'île.
 - **VILLAGE DE SENARU** (Lombok / 5 jours) : Participation à la construction d'un lieu de vie pour les habitants du village (Maison Libellule) et activités d'échanges avec les enfants des écoles de la localité.
- 3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.

AUTRES ACTIVITÉS

- **BALI**: Courte escale à Bali
 - Découverte de la beauté sauvage des côtes d'Uluwatu.
 - Soirées dans les restaurants de plage de Jimbaran offrant poissons et fruits de mer pêchés le jour même.
- **LOMBOK**: (selon les aspirations du groupe)
 - Snorkeling et farniente dans les eaux turquoise des îles Gili.
 - Montée du vénérable et imposant volcan Gunung Rinjani
 - Treks dans la vallée de Sembalun.
 - Farniente sur les plages sauvages de Kuta



LA MAISON
LIBELLULE

QUAND LES PROJETS DEVIENNENT RÉALITÉ... :)

Séjour en collaboration avec le village de Senaru avec le projet de la MAISON LBELLULE (Lombok) et l'association de protection de l'environnement GILI ECO TRUST (Gili Trawangan) BALI - LOMBOK

JAPON-TOKYO 8 jours

ASIE | PRINTEMPS 2024

LES MERVEILLES D'UN SECRET BIEN GARDÉ!

Le Japon saura envoûter le plus blasé des voyageurs ! De la splendeur d'une danse de Geisha à la beauté épurée d'un jardin minéral zen, le Japon vous embrase !! Ce pays offre un exotisme et un dépaysement à portée de main ! Un monde à part, un archipel où s'est développée une civilisation unique, une terre de tradition et de modernité, une terre de haute valeur spirituelle et accueillante !

Depuis
PARIS: **2200€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 20 AVRIL



SANTÉ:

Pas de vaccin obligatoire

FORMALITÉS:

Passeport valide 6 mois après la date de retour

CAPACITÉ
DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
En auberge de jeunesse

TRANSPORTS:
Avion Paris / Tokyo puis à pied et en métro

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

• 4 demi-journées sont consacrées à la distribution de repas aux personnes démunies en coopération avec l'ONG **SECOND HARVEST** à Tokyo.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



EN PARTENARIAT AVEC SECOND HARVEST

AUTRES ACTIVITÉS

- Découverte des différents quartiers de Tokyo (Ginza, Roppongi, Shinjuku, Ueno,...) ;
- Découverte du Meiji-Jingu : sanctuaire shinto le plus grandiose de Tokyo ;
- Visite du musée Ghibli (le maître de l'animation Miyasaki qui a réalisé entre autre le Voyage de Chihiro) ;
- Soirée à Shibuya, le centre névralgique de la culture adolescente japonaise ;



THAÏLANDE-CAMBODGE 15 jours

ASIE | PRINTEMPS 2024

AUX PAYS DES TEMPLES ET DES SOURIRES

Laissez-vous gagner par l'atmosphère particulière qui règne dans cette partie de l'Asie. Terres de spiritualité avec des cultures traditionnelles très ancrées, la Thaïlande et le Cambodge sauront vous enchanter.

Paysages, histoires, patrimoines, gastronomie, habitants du pays : venez découvrir leurs richesses, et appréciez le contraste saisissant entre ces 2 pays limitrophes à l'histoire si différente !

Depuis
PARIS: **2300€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 20 AVRIL



SANTÉ:

Pas de vaccin obligatoire
Hépatite A, Typhoïde et traitement antipaludéen conseillés

FORMALITÉS:

Passeport valide 6 mois après la date de retour

CAPACITÉ
DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
Hôtels simples

TRANSPORTS:
Avion Paris/Bangkok puis transports locaux

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

• 5 jours d'activités manuelles, de jeux et de travaux au sein de l'orphelinat **KHMER FOUNDATION** (nord de Phnom-Penh) et/ou Préparation et distribution de repas aux enfants des rues de Phnom-Penh au sein de l'association **LRDE** et activités ludiques et éducatives.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

EN THAÏLANDE:

• Bangkok: visite du palais royal, balade en pirogues sur les khlongs, shopping dans l'immense marché de Chatuchak.

AU CAMBODGE:

- Siem Reap: exploration des temples d'Angkor Vat, lieu mythique de la civilisation khmère.
- Phnom Penh: découverte des pagodes, balade sur le Mékong, visite du S21 (musée sur le génocide perpétré par les Khmers Rouges), etc...



EN PARTENARIAT AVEC KHMER FOUNDATION & LRDE

MALAISIE 15 jours

ASIE | PRINTEMPS 2024

ENTRE NATURE ET TRADITIONS: MALICIEUSE MALAISIE

ÂGES: 15-17 ANS | DATES: Du 06 au 20 AVRIL

Temples hindous, mosquées, jungle, plages de sable blanc... "Selamat Datang" (bienvenue) en Malaisie, pays aux multiples visages qui possède une culture particulièrement cosmopolite. Ce séjour vous invite à découvrir cette terre d'aventure à l'environnement fascinant, qui parvient à conserver son authenticité tout en s'adaptant aux évolutions de la société moderne. Vous pourrez l'apprécier en participant à la sauvegarde des tortues en tant que « volontaire » (bénévole) sur une île aux plages paradisiaques qui n'ont rien à envier aux plus beaux clichés. Alors vite, en route pour cette destination de rêve et un séjour inoubliable !

Depuis
PARIS: **2350€**



SANTÉ:

Pas de vaccin obligatoire
Hépatite A, Typhoïde et traitement
antipaludéen conseillés

FORMALITÉS:

Passeport valide 6 mois après la
date de retour

**CAPACITÉ
DU GROUPE: 16**

HÉBERGEMENT:

Hôtels simples et guesthouses

TRANSPORTS:

Avion Paris/Kuala Lumpur puis
transports locaux

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

• 5 jours sur l'île de Tioman consacrés à la sauvegarde des tortues avec l'association **JUARA TURTLE PROJECT** (gardiennage de la pouponnière, nettoyage des plages, travaux d'aménagement du site).

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

• Kuala Lumpur: visite de la capitale, singulière et accueillante, entre tradition et modernité.
• Cameron Highlands: balades au milieu des plantations de thé et dégustation.

OU

• Taman Negara: pirogue sur la rivière Tembeling et randonnées dans la jungle à la découverte de la diversité de sa faune.

• Malacca: découverte de la ville, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO (cité romanesque et cosmopolite au riche passé colonial) et massage bien mérité.



EN PARTENARIAT AVEC JUARA TURTLE PROJECT



La fine équipe du Juara Turtle Project avec les jeunes de Ponts du Monde, devant le centre...

PHILIPPINES-PALAWAN 15 jours

ASIE | PRINTEMPS 2024

ENIGMATIQUE ARCHIPEL: UNE EXCEPTION CULTURELLE EN ASIE DU SUD-EST!

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 20 AVRIL

Rizières émeraudes, plages paradisiaques, récifs coralliens, jeepneys bariolés, buffles à gogo, visages lumineux : pas de doute, vous êtes aux Philippines! De l'époque espagnole ont subsisté des fêtes exubérantes et une architecture coloniale hispano-philippine unique et ravissante. Partez à la découverte d'un monde fantastique de forêts vierges, de montagnes et de paysages marins surréalistes.

Depuis PARIS: **2500€**



PHILIPPINES

Puerto Princesa

CAPACITÉ DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
En hôtels simples et guesthouses

TRANSPORTS:
Avions entre Paris/Manille/Puerto Princesa puis transports locaux

SANTÉ:
Pas de vaccin obligatoire
Hépatite A, Typhoïde et traitement antipaludéen conseillés

FORMALITÉS:
Passeport valide 6 mois après la date de retour

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

- Participation pendant 4 jours au programme de protection des tribus de l'île de Palawan avec l'association **Coalition Against Land Grabbing** : ateliers d'information sur les menaces pesant sur les terres ancestrales des tribus locales et actions de sensibilisations auprès des écoles de l'île.
 - Rencontre et échanges avec la communauté Batak comprenant une nuit (ou plus selon les envies) dans le village de Kalakuasan.
- 3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.

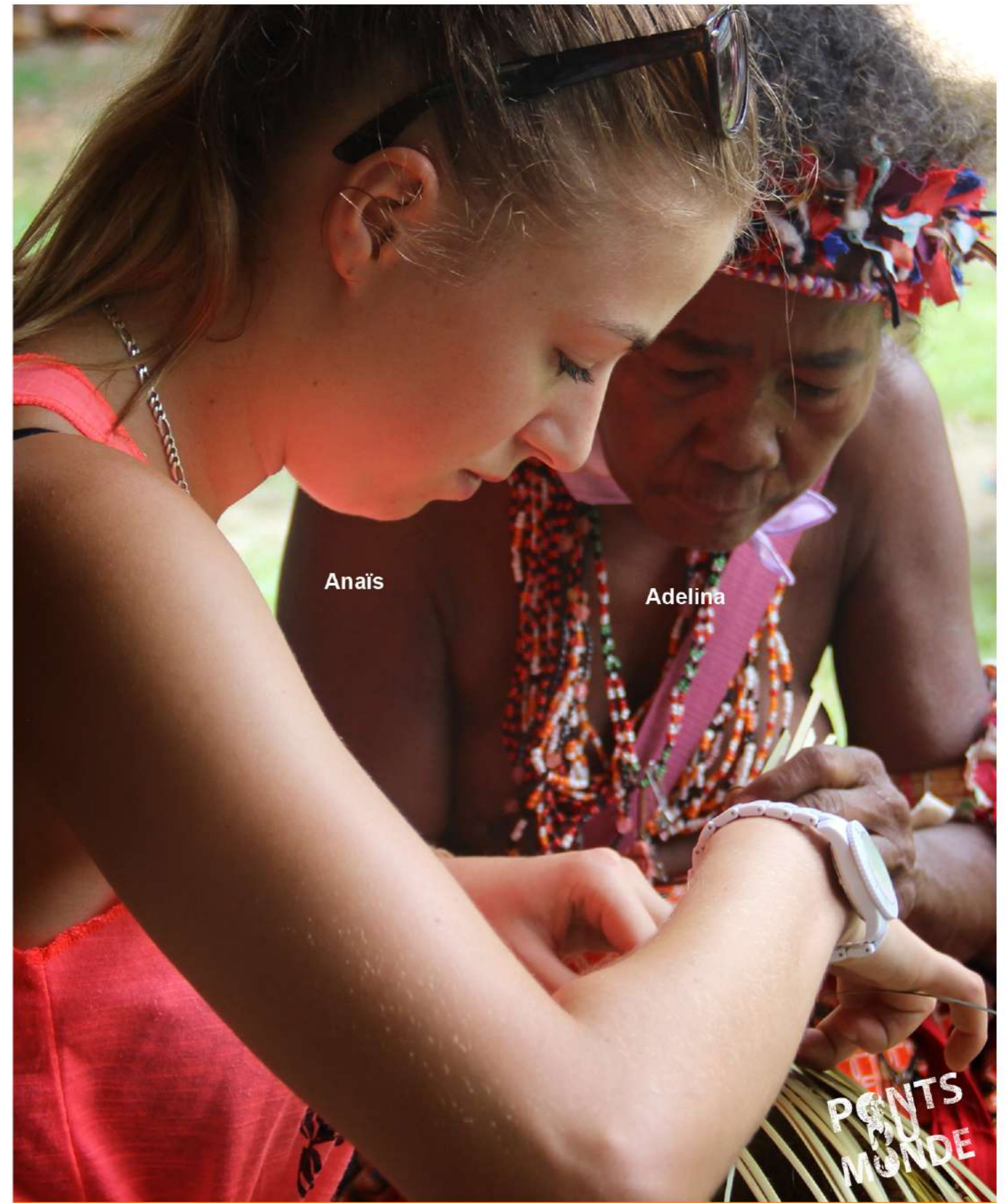


AUTRES ACTIVITÉS

- Excursions en bateau et snorkeling dans les lagons de la baie de BACUIT (EL NIDO) ;
- Balades dans les villages de pêcheurs et petite pause sur les plages de sable blanc de Port Barton ;
- Découverte des grottes de la rivière souterraine de Sabang (7ème Merveille de la Nature classé à l'UNESCO)...



EN PARTENARIAT AVEC CALG: **CALG**



Anaïs

Adelina

Atelier de confection des paniers Bataks...moment de complicité entre Anaïs et teacher Adelina

Immersion au coeur de la culture de la tribu des Bataks sur l'île de Palawan en collaboration avec le BATAK CENTER (centre de préservation et de protection de la culture des Bataks) **ÎLE DE PALAWAN - PHILIPPINES**

VIETNAM-DELTA DU MÉKONG 15 jours

ASIE | PRINTEMPS 2024

ÂGES: 15-17 ANS | DATES: Du 06 au 20 AVRIL

GOOD MORNING MEKONG !

Venez plonger dans les bras du delta du Mekong, véritable "grenier à riz" du Vietnam. Situé entre la frontière du Cambodge et la Mer de Chine, c'est un monde aquatique qui se déplace au rythme des pulsations du puissant fleuve qui vous attend : bateaux, maisons et marchés flottent sur les innombrables rivières, canaux qui strient le paysage comme un réseau de veines et d'artères. Ici, dans le delta, on ne marche pas, on navigue ...

Depuis
PARIS: **2500€**



SANTÉ:

Pas de vaccin obligatoire
Hépatite A, Typhoïde et traitement
antipaludéen conseillés

FORMALITÉS:

Passeport valide 6 mois après la
date de retour

**CAPACITÉ
DU GROUPE: 16**

HÉBERGEMENT:
Hôtels simples

TRANSPORTS:
Avion Paris/Ho Chi Minh Ville puis
transports locaux

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

• 5 jours d'activités manuelles, de jeux et de travaux au sein de l'orphelinat de l'association franco-vietnamienne **ASSORV** dans la ville de Vi Thanh (delta du Mekong).

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



AUTRES ACTIVITÉS

• Ho-Chi-Minh Ville (Saigon) : Plongée dans sa frénésie urbaine, au gré de ruelles sans âge et de temples baignés d'encens avant de rejoindre des galeries marchandes dernier cri pour une session de shopping, découverte des incroyables marchés de Ben Thanh et de Cholon...

• Vinh Long : Immersion dans la vie du delta, balade dans ses étroits canaux et découverte de ses marchés flottants et villages...

• Phu Quoc : Snorkeling et farniente.



EN PARTENARIAT AVEC ASSORV:



Ici, dans le delta, le travail dans les rizières se fait au rythme du buffle...



COSTA RICA - 15 jours / p.33



SÉJOURS

**AMÉRIQUE
DU SUD**

PRINTEMPS | 2024



Programme de
protection animale



Aide à la rénovation
des locaux de
l'association partenaire



Rencontre / partage
culturel avec les habi-
tants du pays

**PONTS
DU
MONDE**

PHOTO - SÉJOUR COSTA RICA
Sauvegarde des tortues d'eaux de mer
En Association avec ASTOP

Photo de l'association SMALL CHANGE FOR BIG CHANGE



COSTA-RICA 15 jours

AMÉRIQUE DU SUD | PRINTEMPS 2024

ÂGES: 15-17 ANS | DATES: Du 06 au 20 AVRIL



COSTA-RICA

Parismina

San Jose

INVITATION AU PARADIS VERT

Partir au Costa Rica, c'est aller à la rencontre d'une population des plus généreuses d'Amérique centrale. C'est aussi s'immerger dans une nature variée et somptueuse. Venez profiter des plages de sable blanc ou noir et de la jungle épaisse et verdoyante, lieux privilégiés de ce fantastique voyage.

Depuis PARIS: **2600€**

CAPACITÉ DU GROUPE: **16**

HÉBERGEMENT:
Hôtels simples et chez l'habitant à Parismina

TRANSPORTS:
Avions entre Paris/San Jose puis transports locaux

SANTÉ:
Schéma vaccinal Covid-19 complet obligatoire / Hépatite A, Typhoïde, traitement antipaludéen conseillés

FORMALITÉS:
Passeport valide 6 mois après la date de retour

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

- 5 jours à PARISMINA consacrés à la sauvegarde des tortues avec l'association **ASTOP** (patrouilles nocturnes, gardiennage de la pouponnière et nettoyage des plages).
- Nuits et repas chez l'habitant.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.



EN PARTENARIAT AVEC ASTOP:



AUTRES ACTIVITÉS

- MONTEVERDE et LA FORTUNA: randonnées dans les parcs nationaux à la découverte des animaux et des volcans.
- PARISMINA : match de foot avec les jeunes du village, grand jeu sur la plage.
- CAHUITA : baignade et farniente sur la côte Caraïbe.
- SAN JOSE: découverte de la ville (quartier historique du Barrio Amon, ses marchés, le musée national...).



Aujourd'hui, atelier peinture chez ASTOP!



ETATS-UNIS

NEW YORK - 8 jours / p.37



SÉJOUR

**AMÉRIQUE
DU NORD**

PRINTEMPS | 2024



Préparation et distribution
de repas aux personnes
démunies

**PONTS
DU
MONDE**

PHOTO - SÉJOUR NEW YORK
Distribution de repas aux personnes démunies.
En Association avec HOLY APOSTLES SOUP KITCHEN



NEW-YORK 8 jours

AMÉRIQUE DU NORD | PRINTEMPS 2024

TASTE THE BIG APPLE

Ah, New-York ! THE big city !! Ca y est, vous y êtes en vrai ! Vous profitez du spectacle incessant qui se déroule sous vos yeux comme si vous étiez le premier rôle d'une série TV ! Happé par la frénésie de cette cité cosmopolite captivante et excessive, vous êtes emportés par le tourbillon vertigineux de son immensité et de son énergie inépuisable ! Mais l'envers du décor est aussi saisissant de démesure: New-York c'est également 400 000 repas distribués chaque jour aux plus démunis par Food Bank for NYC... Alors si vous avez l'âme exploratrice et éclectique, et le cœur fantaisiste et prosaïque, profitez de l'expérience unique que vous offre ce séjour au cœur de la «Big Apple» !

Depuis PARIS: **2100€**

ÂGES: **15-17 ANS** | DATES: Du 06 au 13 AVRIL
Du 20 au 27 AVRIL



ÉTATS-UNIS
REPAS: Petit-déjeuner à l'auberge. Midi et soir, alternance entre snacks et restos
FORMALITÉS: Passeport biométrique ou électronique + autorisation électronique de voyage ESTA

CAPACITÉ DU GROUPE: 16

HÉBERGEMENT: En auberge de jeunesse
TRANSPORTS: Avion Paris/New York puis à pied et en métro

ACTIVITÉS SOLIDAIRES

• 4 demi-journées sont consacrées à la distribution de repas aux personnes démunies en coopération avec les organismes **FOOD BANK FOR NEW YORK CITY** et/ou **HOLY APOSTLES SOUP KITCHEN**.

3 % du prix du séjour sont reversés à notre fond solidaire et contribuent au financement de certains projets de nos partenaires locaux.

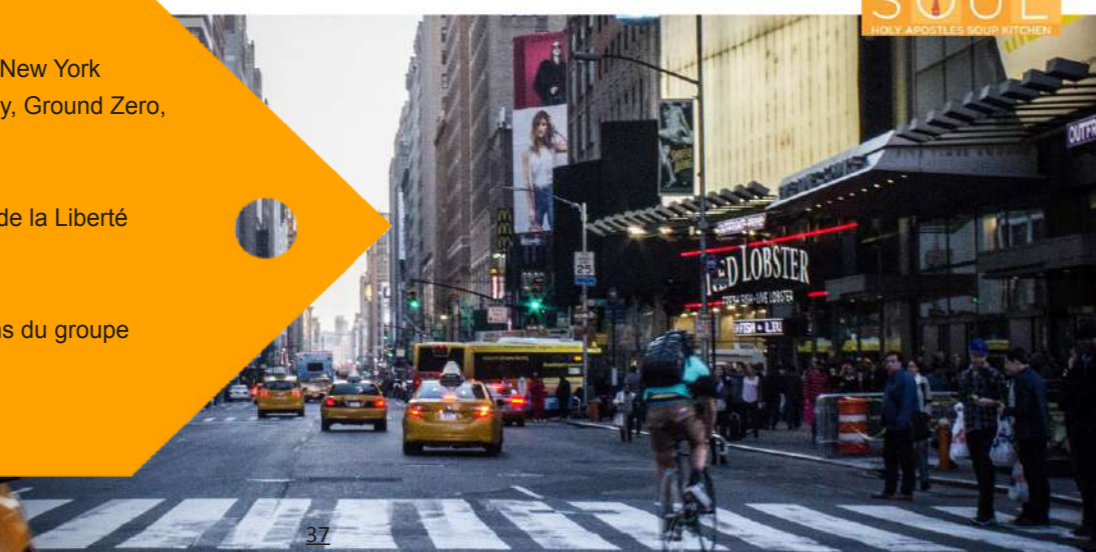


AUTRES ACTIVITÉS

- Découverte des différents quartiers de New York (Chinatown, Greenwich Village, Little Italy, Ground Zero, Wall Street...)
- Base-Ball dans Central Park
- Excursion en bateau jusqu'à la Statue de la Liberté
- Montée à l'Empire State Building
- Soirée sur Times Squares
- Autres suggestions selon les aspirations du groupe (messe gospel, l'ONU, musées...)



EN PARTENARIAT AVEC FOOD BANK FOR NEW YORK & HOLY APOSTLES SOUP KITCHEN:



PONTS DU MONDE

Entrepôt de FOOD BANK (warehouse): mise en sachets de quelques centaines de kilos de pâtes en musique! Dynamique le bénévolat!

Nos autres séjours:

ÉTÉ 2024:

Juillet - Août

ANNECY 14 jours
 PARIS 6 jours
 LITUANIE 14 jours
 PAYS-BALTES 21 jours

MAROC 21 jours

INDONÉSIE - Bali / Lombok 21 jours
 JAPON 21 jours
 MALAISIE 21 jours
 PHILIPPINES 21 jours
 THAÏLANDE-CAMBODGE 21 jours
 VIETNAM 21 jours

COSTA-RICA 21 jours

NEW-YORK 8 jours

AUTOMNE 2024:

Octobre

PARIS 6 jours
 LITUANIE 8 jours

MAROC 15 jours

INDONÉSIE - Bali / Lombok 15 jours
 JAPON - Tokyo 15 jours
 PHILIPPINES 15 jours
 THAÏLANDE-CAMBODGE 15 jours
 VIETNAM 15 jours

NEW-YORK 8 jours

Retrouvez tous les détails de nos séjours sur:

www.pontsdumonde.com

Comment s'inscrire :



Vous êtes un individuel ? :

Vous ne faites pas parti d'un Comité d'entreprise ni d'un service social ? Pas de problème, vous pouvez toujours vous inscrire chez nous. Il vous suffit pour cela d'appeler:

**Anne-Lise au 06 30 53 01 57
 ou Hélène au 06 11 54 57 88**
 Elles vous conseilleront sur le choix de votre séjour.

Vous devrez ensuite vous rendre sur le site de Ponts du Monde :

www.pontsdumonde.com

En cliquant sur l'onglet comment s'inscrire, vous pourrez alors télécharger le dossier complet d'inscription (fiche d'inscription, fiche sanitaire et fiche de paiement) et vous devrez nous le renvoyer complété et accompagné d'un acompte de 30% à l'adresse suivante :

**Ponts du Monde ,
 285 route du Banchet
 73 470 Novalaise**

Vous êtes un individuel issu d'un CE avec lequel nous avons établi une convention ?

Seules les procédures établis par votre CE s'appliquent. Contactez le service enfances de votre CE ou Anne-Lise (06 30 53 01 57) pour en savoir plus.



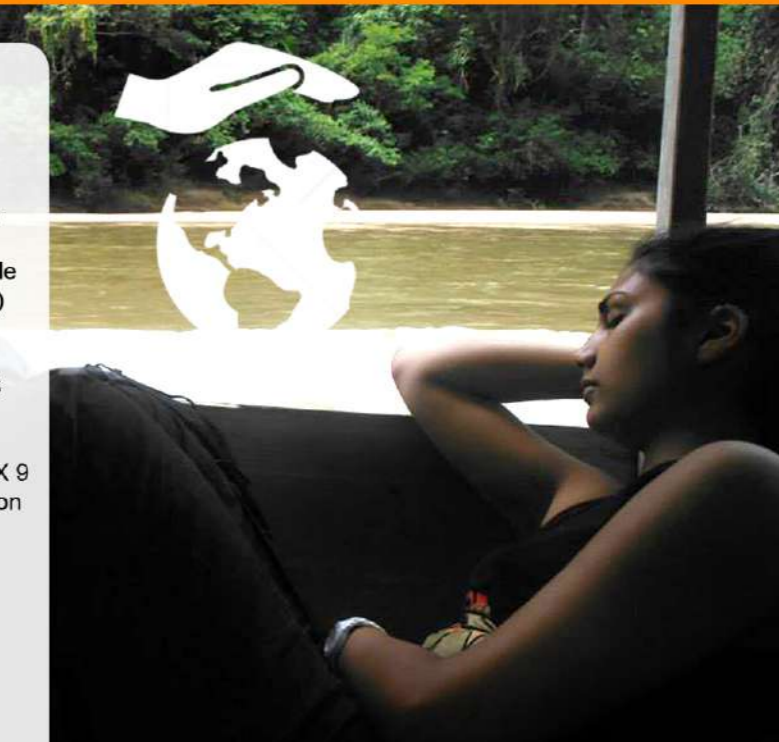
Nos Garanties :

PONTS DU MONDE est titulaire de toutes les autorisations nécessaires à l'exercice de ses prestations:

- PONTS DU MONDE est immatriculé au registre des opérateurs de voyage et de séjours sous le numéro IM073100051.
- Tous les séjours, sans aucune exception sont déclarés auprès de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des sports) et chacun d'eux dispose de son propre numéro d'habilitation.
- D'une garantie financière permanente souscrite auprès de Groupama Assurance - Crédit: 8-10, rue d'Astorg - 75 008 PARIS
- D'une assurance responsabilité Civile professionnelle souscrite auprès de la MAIF sous le numéro n° 3428417M : MAIF, 351 avenue du Grand Verger - BP 9153 - 73091 CHAMBERY CEDEX 9
- D'une assurance Assistance rapatriement et frais d'hospitalisation mise en œuvre par Inter Mutuelles Assistance (IMA).

PONTS DU MONDE encourage les inscrits à lire les conditions d'assurance et si nécessaire à souscrire à une assurance complémentaire.

Pour plus d'informations, consultez notre site www.pontsdumonde.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Reproduction des articles R.211-3 à R. 211-11 du Code du tourisme

Article R211-3
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de litres de transport aérien ou de litres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1
Créé par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil.
Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4
Créé par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :
1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3° Les prestations de restauration proposées ;
4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211- 10 et R. 211-11 ;
12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211- 15 à R. 211-18.

Article R211-5
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.
En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5° Les prestations de restauration proposées ;
6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211- 10 et R. 211-11 ;
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.
Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment

le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;
- auvenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10
Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.
Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11
Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des litres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non- respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours sont définies par le Code du tourisme.
Ponts du Monde est immatriculé au registre des opérateurs de voyage et de séjours sous le numéro IM073100051. Tous les séjours, sans aucune exception, sont déclarés auprès de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des sports) de Savoie, et chacun d'eux dispose de son propre numéro d'habilitation.
Les fiches séjours ont pour objet de présenter les prestations organisées par Ponts du Monde sur chacune de ces destinations (dates, activités, programmes, type d'hébergements, transports, prix...) Ces fiches constituent l'information préalable. Toute inscription à Ponts du Monde s'entend par l'acceptation entière du contenu de la fiche séjour choisie, ainsi que des conditions particulières de vente. Les éléments contenus dans ce document sont contractuels dès la signature de la fiche d'inscription.

1- INSCRIPTION

L'inscription du participant est conditionnée par :
- la fiche d'inscription complétée et signée par le (les) parent(s) et/ou le représentant légal ;
- la fiche sanitaire de liaison intégralement renseignée et signée ;
- un acompte de 30% du prix du séjour.
L'inscription sera considérée comme ferme et définitive à la réception de ces documents et de l'acompte.
Ponts du Monde adressera alors au participant une confirmation d'inscription par courrier. L'envoi de ce document au participant constitue le contrat de vente.
Le solde du séjour devra parvenir à « Ponts du Monde » au plus tard 30 jours avant le départ.

Inscription par comité d'entreprise ou service social
Les réservations effectuées par un comité d'entreprise ou un service social doivent faire l'objet d'un écrit et d'un contrat de réservation précisant le nombre et les séjours réservés, leurs prix, la date de confirmation des réservations qui deviennent alors inscriptions fermes et définitives, et les conditions de règlement.
Les inscriptions effectuées par un comité d'entreprise ou un service social, en l'absence d'un contrat de réservation, obéissent aux règles définies par les conditions générales et particulières de « Ponts du Monde ».

2- PRIX

Frais de participation aux séjours
Ils comprennent :
- L'encadrement technique et pédagogique des participants sur les lieux du séjour ;
- L'hébergement et les repas ;
- Les activités prévues au programme ;
- Les vols aller/retour au départ de Paris ;
- Les transports sur place;
- L'assurance de base.

Révision
La révision du prix du voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date de départ.
1/ Les prix indiqués dans nos fiches séjours ont été déterminés en fonction des données économiques suivantes, à la date du 1er janvier 2010 : taux de change de la monnaie du pays concerné, coût du transport lit notamment au prix du carburant, redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de sécurité dans les ports et aéroports.
2/ Le prix du voyage fixé à la date de la signature est ferme et définitif sous réserve d'une augmentation des données économiques ci-dessus et sous réserve d'une diminution du nombre de participants. La variation sera intégralement répercutée dans nos prix. Toute nouvelle taxe, quelle qu'en soit la nature, sera intégralement répercutée dans nos prix.
La révision du prix du voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date de départ.
3/ Tout changement de nom du participant au voyage entraînera les frais suivants : tarifs en vigueur appliqués par la compagnie aérienne.

3- FORMALITES DE VOYAGE

Ponts du Monde s'efforce d'apporter le maximum d'informations utiles à ses participants sur les formalités administratives et sanitaires à accomplir pour se rendre dans les différents pays de séjour.

Formalités de police
Les formalités de police exigées pour chaque pays programmé sont rappelées dans le document « carnet de voyage ». Tout participant qui ne serait pas en possession des documents exigés par les autorités françaises d'immigration ne pourra en aucun cas être autorisé à voyager.
Nous vous rappelons que la garantie annulation ne couvre pas le défaut de présentation de ces documents. La non obtention dans les délais requis des formalités administratives et sanitaires ne permet aucun remboursement du voyage. Les ressortissants non-français doivent absolument prendre contact avec leur consulat avant le départ pour un éventuel visa (informations pouvant être différentes de ce qui est indiqué dans nos documents).

Formalités de santé
Quelle que soit la destination, il est indispensable de contrôler les vaccins du participant contre la tuberculose, le tétanos et la poliomyélite. Nous vous recommandons de consulter votre médecin traitant et nous vous conseillons d'effectuer une visite de contrôle chez le dentiste afin d'éviter tout désagrément pendant le voyage et au cours du séjour.

Itinéraire
En accord avec ses ambitions éducatives, Ponts du Monde ne précise pas l'itinéraire définitif sur les fiches séjours. Cependant un itinéraire indicatif, élaboré par l'équipe d'encadrement, est joint « au carnet de voyage ». Cet itinéraire est susceptible d'être modifié sur place en fonction des attentes des jeunes, des contraintes éventuelles, ou encore des opportunités inhérentes à chaque voyage, avec l'accord unanime du groupe et en respectant le projet et la dynamique du séjour. Chaque participant doit en être pleinement conscient. De fait, il ne pourra prétendre à aucun remboursement ou indemnité de la part de Ponts du Monde.

4- ANNULLATION, DESISTEMENT, MODIFICATION DU SEJOUR

Annulation du fait du participant
1/ Si le participant annule la présente convention, il s'engage à verser une indemnité sur la base des taux suivants, calculés sur le prix global du séjour (**hors transports aériens qui sera remboursé selon les conditions de la compagnie aérienne**)
A plus de 60 jours avant le départ, Ponts du Monde retiendra 10% du prix du forfait ;
- De 60 à 30 jours, Ponts du Monde retiendra 25% du prix du forfait ;
- De 30 à 15 jours, Ponts du Monde retiendra 50% du prix du forfait ;
- De 14 à 8 jours, Ponts du Monde retiendra 75% du prix du forfait ;
- Moins de 8 jours, Ponts du Monde retiendra 100% du prix du forfait.

2/ L'annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception.

3/ Ponts du Monde recommande au participant d'opter, au moment de l'inscription, pour la garantie annulation proposée par la MAIF afin de pouvoir obtenir le remboursement des acomptes versés.

Modifications du fait du participant
Toute modification de dossier (changement de séjour ou de date de séjour) doit être formulée par écrit (courrier, télécopie ou courrier électronique) au moins 30 jours avant le départ et fera l'objet d'une facturation complémentaire de 30 euros. La demande sera satisfaite sous réserve des séjours et places disponibles.

Désistement ou modification en cours de séjour du fait du participant
Toute interruption de séjour, quel qu'en soit le motif, et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le forfait ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part de Ponts du Monde, (même dans le cas de la souscription de la garantie annulation). Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant, sauf en cas d'une prise en charge dans le cadre de l'assistance professionnelle.

Annulation du fait de Ponts du Monde

La réalisation d'un séjour est conditionnée par le nombre de participants inscrits. Si le nombre est inférieur à 12, Ponts du Monde pourrait se voir dans l'obligation d'annuler le séjour. Dans cette éventualité, Ponts du Monde informerait le participant dans les meilleurs délais, et ce au plus tard 21 jours avant le départ. Le participant aurait alors le choix d'un report de son inscription pour un séjour similaire, ou du remboursement total des sommes versées.

Modification des informations contenues dans les fiches séjours
Ponts du Monde peut se trouver dans l'obligation, en cas de circonstances exceptionnelles ou d'un empêchement majeur, de modifier un lieu de séjour, un programme ou ses prestations. Dans cette éventualité, Ponts du Monde proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure ou, à défaut, le remboursement des prestations non fournies.

Ponts du Monde peut se trouver dans l'obligation de modifier les dates et horaires de séjour en fonction des disponibilités et impératifs imposés par les compagnies aériennes, maritimes et ferroviaires.
Dans l'éventualité de mouvements de grève ou de changement d'horaires imposés par ces mêmes compagnies, nous nous efforcerons de rechercher et de proposer des solutions adaptées aux difficultés rencontrées, afin de garantir l'exécution des voyages aller et retour. Ces solutions peuvent faire l'objet d'une modification des moyens de transport initialement prévus, et les frais supplémentaires occasionnés par ces événements restent à la charge du participant qui s'engage à rembourser les sommes avancées par Ponts du Monde.

5- TRANSPORT AERIEN

Les billets d'avion font l'objet de réservation auprès de compagnies aériennes sur des vols réguliers en classe économique. Conformément aux conventions de Varsovie et de Montréal réglementant les transports aériens internationaux, le transporteur auquel nous avons confié l'acheminement de nos participants est responsable du dommage résultant d'un éventuel retard de vol ou d'une avarie (destruction, perte) causée à leurs bagages, selon les plafonds édictés par ces conventions et repris dans les conditions de transport annexées à leur billet. En outre, la réglementation européenne applicable (règlement CE 261/2004 du 11 février 2004) permet, en cas de retard important, d'annuler ou de surréservation de vol, d'obtenir du transporteur aérien une prise en charge et une indemnisation.
Le poids des bagages est limité à 15kg par personne. Selon les compagnies, cette franchise bagages peut varier et sera précisée dans le document « carnet de voyage ». Tout dépassement de cette franchise peut faire l'objet d'une taxe perçue à l'enregistrement par la compagnie aérienne, qui devra être acquittée par le participant...

6- REGLEMENT INTERIEUR AUX SEJOURS DE PONTS DU MONDE

Recommandations au participant
Les séjours de Ponts du Monde, en raison de leur caractère essentiellement pédagogique, s'adressent à des participants motivés désireux de participer activement au programme, et disposés à découvrir et à s'adapter à des cultures et à des modes de vie différents.
Ponts du Monde attend du participant un comportement responsable et solidaire vis à vis des populations d'accueil tout comme à l'égard des autres participants. Il doit s'être préparé à vivre son séjour (préparation à l'autonomie, aptitude et volonté de s'intégrer dans le cadre d'un séjour à l'étranger avec hébergement chez l'habitant, résidentiel ou en camping, participation à la vie du séjour itinérant, découverte de modes de vie différents...).
Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le participant doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir dans tout rapport humain, mais aussi de respecter les recommandations de Ponts du Monde décrites dans les documents Ponts du Monde, et acceptées par le participant (respect des règles de bonne conduite et des horaires, participations aux activités programmées, politesse envers les intervenants et autres participants...).

Discipline
Le participant est invité à adopter une bonne conduite envers l'équipe d'encadrement, les populations d'accueil ainsi que l'ensemble des participants.
L'usage et la détention de drogue, la consommation d'alcool, le vol, la violence verbale et physique, l'utilisation de tout véhicule à moteur en qualité de conducteur, la pratique de l'auto-stop sont formellement interdits.

Nous rappelons que certains comportements et leurs conséquences font partie des exclusions des contrats d'assurance et d'assistance. Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, ou dans le cas où celui-ci ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, Ponts du Monde se réserve le droit d'en informer ses parents et d'interrompre son séjour. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement sont toujours à la charge du participant et/ou ses parents.

Informations médicales
Afin de pouvoir profiter pleinement de son séjour, chaque participant doit être autonome et son état de santé compatible avec les déplacements, les activités et les structures d'accueil.
Conformément à la législation, l'inscription du participant est conditionnée à la fourniture préalable
-d'informations relatives aux vaccinations obligatoires ou à leur contre indication, aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ainsi qu'aux pathologies chroniques ou aigües.
-d'un certificat médical de non contre indication pour certaines activités sportives.

Ces informations sont communiquées à Ponts du Monde en renseignant avec précision sa fiche d'inscription et sa fiche sanitaire. Les handicaps, les troubles de la santé (spasmodiphilie, épilepsie,...), les troubles alimentaires (anorexie, régime spécial...), le fait que le participant fasse l'objet d'un suivi psychologique ou psychiatrique, doivent être portés à la connaissance de Ponts du Monde.

Ponts du Monde s'efforcera toujours d'accueillir les participants en prenant en considération, dans la mesure du possible, leur état de santé. Cependant, Ponts du Monde se réserve le droit de refuser son inscription, dans l'intérêt du participant, si son état de santé s'avère incompatible au bon déroulement du séjour. Dans l'éventualité d'une absence d'information, le participant s'expose, à ses frais, à son retour anticipé.

Hébergement
Lorsque l'hébergement se fait chez l'habitant, il n'est pas demandé aux familles d'accueil de modifier leur mode de vie habituel. Elles doivent bien évidemment, lorsqu'il s'agit de participants mineurs, se comporter à l'égard de leurs jeunes hôtes en « bon père de famille » Chaque participant doit donc avoir à l'esprit, avant son inscription à un séjour, que les habitudes familiales varient d'un pays à l'autre.

Sorties, déplacements et quartiers libres
Le programme de nos séjours ne permet pas que les participants, dans leurs déplacements soient systématiquement accompagnés d'un animateur (quartiers libres, déplacement de la famille d'accueil au lieu d'activité...). Une information des jeunes est toujours dispensée par les responsables de séjours, afin de sensibiliser les participants aux dangers éventuels.

Décharge de responsabilité
Le séjour terminé, notre responsabilité s'achève dans les 15 minutes qui suivent le retour du participant, et dès qu'il a été repris en charge par ses parents ou son représentant légal. Sauf autorisation écrite du représentant légal, le participant ne sera pas autorisé, au retour, à rejoindre seul son domicile.

Droit à l'image
Sauf mention contraire, explicitement signalée à Ponts du Monde au moment de l'inscription, les participants acceptent

que Ponts du Monde utilise toutes les photos prises lors du séjour, sur tous nos supports, en particulier celles qui les concernent directement. En outre, ils s'engagent à ne pas réclamer de somme d'argent à Ponts du Monde pour celles qui seraient diffusées.

7- RECLAMATION

A l'issue du séjour, chaque participant reçoit une fiche d'appréciation lui permettant de donner une évaluation qualitative de l'ensemble de son séjour. Il est préférable de nous faire part de vos éventuelles remarques concernant les prestations prévues au contrat pendant la durée du séjour, en prévenant nos bureaux, pour que nous puissions intervenir immédiatement. Toute réclamation éventuelle, de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations, devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours.

8- RESPONSABILITE

Ponts du Monde est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autre prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci et dans la limite des dédommagements prévus par les conventions internationales. Toutefois, Ponts du Monde peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.
Ponts du Monde ne pourra être tenu pour responsable des manquements à l'exécution des prestations résultant de cas de force majeure ou d'évènements tels que les guerres civiles ou étrangères, instabilité politique notoire, mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, répressailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens et ce quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, limitation ou interdiction de trafic aéronautique, ferroviaire ou terrestre, grèves, explosions, catastrophe naturelles, désintégration du noyau atomique, ni des retards des prestations résultant des mêmes causes.

9- ASSURANCES ET ASSISTANCE

Ponts du Monde a souscrit au bénéfice de chaque participant les garanties suivantes : responsabilité civile, assistance rapatriement, individuelle accident, défense recours et bagages (voir document rédigé par notre assureur page 9). En cas de difficultés, ce sont les clauses du contrat d'assurance, dans le respect du Code des assurances qui s'appliquent. Ponts du Monde encourage les inscrits à lire les conditions d'assurance et si nécessaire à souscrire une assurance complémentaire. Le descriptif complet des garanties peut être communiqué sur simple demande.

Assurances responsabilité civile professionnelle
Ponts du Monde est titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile professionnell, portant le n° 3428417M, souscrit auprès de la MAIF (351 avenue du Grand Verger BP 9153 73091 CHAMBERY CEDEX 9). Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle de Ponts du Monde en sa qualité d'organisateur de voyages et de séjours.

Assurances voyage
Ponts du Monde est titulaire d'un contrat d'assurance voyage RAQVAM souscrit auprès de la MAIF (351 avenue du Grand Verger BP 9153 73091 CHAMBERY CEDEX 9). Ce contrat a pour objet de garantir tous les participants des séjours de Ponts du Monde contre les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, en raison des dommages corporels, matériels et immatériels qui en résultent, de leur garantir une assurance médicale et une assurance bagages.

Assistance rapatriement
La garantie d'assistance octroyée par la MAIF est mise en œuvre par Inter mutuelles assistance (Ima GIE). Les bénéficiaires du contrat assurance rapatriement sont tous les participants à un séjour Ponts du Monde. Ces documents peuvent vous être adressés sur simple demande.

Frais médicaux
Il est possible que Ponts du Monde fasse l'avance de frais médicaux (honoraires médicaux, médicaments...) pour un participant. Dans cette éventualité, à la fin du séjour, vous recevrez une facture correspondant aux frais médicaux avancés. Dès réception de votre règlement, nous vous enverrons la feuille de soins que vous adresserez à votre Caisse de sécurité sociale, afin d'en obtenir le remboursement, puis à votre mutuelle pour le complément.

Garantie annulation
Le participant peut obtenir le remboursement des acomptes et des sommes versées en règlement du forfait de séjour en optant, au moment de l'inscription, pour une garantie annulation. Ce montant correspond à 3,5% du prix du séjour. Cette garantie s'applique en cas de maladie, d'accident ou de décès du participant, de ses ascendants directs (père et mère) ou de ses collatéraux (frères et sœurs). Pour être prise en compte, la maladie ou l'accident doit interdire de quitter le domicile et nécessiter des soins médicaux. Cette garantie s'applique exclusivement avant le départ du participant. Le montant de cette garantie doit être réglé impérativement au moment de l'inscription et ne fera pas l'objet de remboursement. Les frais de dossier (30 euros) restent à la charge du participant.

PONTS DU MONDE

SÉJOURS SOLIDAIRES POUR JEUNES

www.pontsdumonde.fr

Contacts:

Anne-Lise Guigon: anliz8@hotmail.com
00 33 (6) 30 53 01 57
Hélène Deborde: hdeborde8@hotmail.fr
00 33 (6) 11 54 57 88

285, route du Banchet
73470 NOVALAISE

Pour les actualités, photos et vidéos de Ponts du Monde,
retrouvez-nous sur:



facebook

vimeo



Instagram